



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

SI-18(05)

Avis de correction ou de suppression

Juill. 2026



Intégrité des systèmes et des données

System and Information Integrity

SI-18(05) – Avis de correction ou de suppression (-F-)

Énoncés :

Notifier [\[Affectation : destinataires des renseignements personnels désignés par l'organisation\]](#) et les individus que les renseignements personnels ont été corrigés ou supprimés.

Responsable : Aucun

Discussion :

Une fois que les renseignements personnels sont corrigés ou supprimés, les organisations prennent les mesures nécessaires pour veiller à ce que les destinataires de ces renseignements, ainsi que les individus avec qui les renseignements sont associés ou leurs représentantes et représentants désignés, soient mis au courant de la correction ou de la suppression des renseignements.